

# **COLLOBRIERES / La châtaigneraie des Maures est un élément fort de notre territoire.**

**COLLOBRIERES / Elle fait partie de notre identité et de notre patrimoine tant naturel que culturel.**

**Notre collectivité tient à défendre sa préservation**

. Le Schéma de Cohérence Territoriale en cours de validation met l'accent sur la relance de l'activité castanéicole et le classement des châtaigneraies en zone agricole.

L'exploitation des châtaigneraies permet également de renforcer nos actions de protection des forêts et de lutte contre les incendies.

Nous encourageons toute démarche qui œuvrerait à nos côtés à la sauvegarde et la revalorisation de ce patrimoine.

A ce titre, le Syndicat des Producteurs des Châtaignes du Var et l'ASL Suberaie Varoise travaillent en commun depuis 2008 pour aider les propriétaires privés et les castanéiculteurs à remettre en production leurs parcelles et mieux valoriser leurs récoltes. Ces deux associations s'appuient sur une subvention de la région PACA qui permet de réduire le montant des travaux de remise en état (débroussaillage, élagage, greffage, etc.).

Vous êtes propriétaire de châtaigneraies sur Cœur du Var ou résidant de la Communauté de Communes ayant un projet d'exploitation de châtaigneraie. Nous vous convions à :

une réunion publique sur la rénovation des châtaigneraies le jeudi 28 janvier 2016 à 17h30 à la salle du conseil municipal des Mayons.

**Ordre du jour :**

– Présentation du SPCV et de l'ASL Suberaie Varoise

- Les travaux réalisés dans la châtaigneraie varoise depuis 2008
- Quelles subventions possibles dès maintenant ?
- Les contrats d'entretien entre un propriétaire et un exploitant : un outil simple pour préserver son patrimoine et favoriser l'économie castanéicole.

**SOURCE /**

**Michel Mondani**  
**Maire des Mayons**  
**Président de la Commission Forêt**  
**de la CC Cœur du Var**

**Nadine ALLIONE**  
**Présidente du SPCV**

**Claude AUDIBERT**  
**Président de l'ASL**  
**Suberaie Varoise**